



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 24/09/13

Reçu en Préfecture le : 25/09/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 23 septembre 2013
D-2013/542

Aujourd'hui 23 septembre 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Monsieur Joel SOLARI (présent jusqu'à 17h20), Monsieur Jean Charles BRON (présent jusqu'à 17h30), Madame Alexandra SIARRI (présente jusqu'à 18h45).

Excusés :

Monsieur Maxime SIBE, Madame Paola PLANTIER, Madame Béatrice DESAIGUES

**Restructuration partielle du groupe scolaire Condorcet.
Approbation de l'avant-projet définitif. Avenant au
marché de maîtrise d'oeuvre 2013-073. Autorisation.**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D-2013/125 du 25 février 2013 vous avez décidé de confier la maîtrise d'œuvre pour la restructuration partielle du groupe scolaire Condorcet à POGGI Architecture (mandataire) avec les bureaux d'études SNC LAVALIN, GANTHA, SARL CRITAIR CUISINORME dont le coût prévisionnel des travaux a été évalué, en phase programme à 1 815 000 €.HT (valeur juin 2012)

Cette opération permettra la mise en valeur du groupe scolaire et favorisera son repérage dans le quartier, elle contribuera à rendre l'établissement fonctionnel, accueillant et adapté aux besoins de l'enfant et améliorera les performances thermiques du bâtiment.

Le projet consiste à :

- Créer un pôle de restauration commun à l'école maternelle et à l'école élémentaire,
- Créer de nouveaux sanitaires pour l'école élémentaire,
- Réaliser l'accessibilité de l'école élémentaire par l'aménagement d'un ascenseur,
- Créer une nouvelle chaufferie,
- Isoler thermiquement le bâtiment par l'extérieur.

Le Maître d'œuvre vient de remettre l'avant projet définitif dont le contenu a été examiné et validé par les services concernés.

Le Maître d'œuvre vient de remettre l'avant projet définitif dont le contenu a été examiné et validé par les services concernés.

De plus, l'intégration des travaux non prévus au programme mais indispensables au bon déroulement des travaux, à la sécurité de l'établissement et à la cohérence de l'isolation par l'extérieur ont été proposés par le mandataire POGGI Architecture et évalués à 199 700 €HT :

- Changement des baies simples vitrages donnant dans les salles de classes SUD EST et recevant un store neuf (ces baies doivent être changées avant la réalisation de l'isolation par l'extérieur), évalué à 77 000 €HT,
- Adaptation et décalage des clôtures et portails touchant les façades devant être isolées par l'extérieur, évalués à 7 500 €HT,
- Modification de la centrale SSI, suite au regroupement des deux établissements, évaluée à 12 000 €HT,
- Mise en place d'une ventilation simple flux auto réglable pour une meilleure qualité de l'air, évaluée à 75 000 €HT,
- Changement de portes et impostes pour l'isolation coupe-feu de l'escalier B, évalué à 10 000 €HT,
- Végétalisation de la toiture conformément à la demande de la pré-commission, évaluée à 18 200 €HT,

Après étude, le coût des travaux a été confirmé par le maître d'œuvre à 2 025 900 euros HT (valeur juin 2012).

Le marché de maîtrise d'œuvre doit être modifié en conséquence, le montant de l'avenant correspondant s'élève à 15 193,30 €.HT (soit + 9.26% du marché initial), portant ainsi le marché à 179 343,30€.HT.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver l'avant projet définitif relatif à la restructuration du groupe scolaire Condorcet,
- autoriser Monsieur le Maire, après avis de la commission d'appel d'offres, à signer l'avenant précité correspondant au marché précité en application de l'article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 213 – article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 23 septembre 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE